Procédures de tri sélectif à respecter

Note destinée à l'ensemble des collaborateurs :

Etant dans une démarche de labellisation clef verte et pour le respect du tri des déchets, nous vous invitons à bien respecter le tri sélectif sur notre établissement pour les matériaux suivants :

- Verre : container vert de 240l soit en cuisine ou bien au local poubelle en bas de l'établissement au niveau du portail.
- Plastique : apport volontaire des déchets plastiques aux colonnes de tri au niveau de l'entrée du parking Saint François.
- Métal : apport volontaire en déchetterie via notre utilitaire.
- Papier/carton : container 660L dédié aux carton/papier au local poubelle en bas de l'établissement au niveau du portail.
- Bois : apport volontaire en déchetterie via notre utilitaire ou ramassage par l'entreprise qui s'occupe de débroussailler/ élaguer ponctuellement les espaces verts de l'hôtel.
- Déchets récupérés : Savon via l'association UNISOAP et bouchons de liège via l'association de Bormes « Les Tou'Cans Solidaires ».

Concernant les matériaux spécifiques tels que piles, ampoules, déchets de bidons contenants des matières dangereuses (bidons, chlore, ph). Nous procédons d'une manière différente :

- Bidons dangereux : reprise par le fournisseur des bidons vides sur palette et filmés pour assurer le bon transport de la société vers leur centre de tri.
- Piles : récupération des piles dans un carton pour les apporter soient en déchetterie, soit dans les magasins qui recycle tels que Castorama quand le carton est plein.
- Ampoules : récupération par notre fournisseur d'ampoules, ou si ce n'est pas possible dans l'immédiat, apport en déchetterie qui recycleront les ampoules.
- Cartouche d'encre : reprise des cartouches d'encre par notre fournisseur une fois qu'elles sont vides.

La direction et l'équipe RSE vous remercient pour votre collaboration. N'hésitez pas à nous solliciter en cas d'éventuelles questions.

La direction et l'équipe RSE